Aide-mémoire

Exigences pendant le régime intérimaire
AVANT le 1er octobre 2025

Entreprises de fabrication

- Produits en métal

...a déjà un CSS et un RP ?

OUI

À maintenir

- Comité de santé et de sécurité (CSS)
- Représentant en santé et en sécurité (RSS)
- Programme de prévention

NON

Entreprises de fabrication

- Produits électriques
- Habillement
- Textile et bonneterie
- Imprimerie et activités connexes

...a 20 travailleurs et plus ?

OUI

À mettre en place

- Comité de santé et de sécurité (CSS)
- Représentant en santé et en sécurité (RSS)
- Identification et analyse des risques

NON

- Agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS)
- Identification des risques

Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement (RMPPÉ)

Aide-mémoire

Exigences suite à l'adoption du RMPPÉ
DEPUIS le 1er octobre 2025

Entreprises de fabrication

- Produits en métal

...a 20 travailleurs ou plus ?

Doivent être en place

- Comité de santé et de sécurité (CSS)
- Représentant en santé et en sécurité (RSS)
- Programme de prévention

Entreprises de fabrication

- Produits électriques
- Habillement
- Textile et bonneterie
- Imprimerie et activités connexes

...a 20 travailleurs et plus ?

Doivent être en place

- Comité de santé et de sécurité (CSS)
- Représentant en santé et en sécurité (RSS)
- Programme de prévention — Délai de 1 an

NON

- Agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS)
- Plan d'action — Délai de 1 an

Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement (RMPPÉ)